

# Plaine Commune à l'heure de la COP21

Que fait Plaine Commune ?

Depuis 2009, Plaine Commune s'est engagée dans un programme local de prévention dont l'objectif est de réduire de 7 % en 5 ans le volume des déchets ménagers et assimilés. Pour y parvenir, des actions de sensibilisation ont été mises en place dans les établissements scolaires du primaire (cf p.9), et des opérations « éco-défis » ont été menées auprès de foyers motivés et commerçants volontaires. L'agglo valorise aussi l'économie circulaire par le réemploi des gravats de déconstruction sur de nombreux chantiers de travaux publics. Plaine Commune soutient encore les associations engagées dans le recyclage et facilite les déplacements non polluants en adaptant l'espace public à la circulation des piétons et cyclistes.

► Par Tiphaine Cariou

## RDV COP21

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 au Bourget

## L'économie circulaire, processus vertueux



Les gravats issus de la déconstruction du passage à niveau de la rue Étienne-Dolet dans le cadre du chantier Babeuf à Pierrefitte ont servi de matériaux de remblais.

**G**ageure principale de l'économie circulaire : limiter la consommation des matières premières. La gestion des déchets issus des chantiers et leur éventuel réemploi sont un enjeu majeur pour Plaine Commune, qui connaît un fort taux de renouvellement urbain. La communauté d'agglomération et les 9 villes ont signé avec l'État en 2014 un Contrat de Développement Territorial, engagement qui prévoit la restructuration d'un tiers environ du territoire – reconversion d'anciennes friches industrielles pour l'essentiel. Situé entre le canal Saint-Denis et la Seine, le futur écoquartier Néaucité est l'exemple type de transformation réussie de l'ancien site industriel d'Alstom, laissé à l'abandon depuis 2000. Suite à la déconstruction en 2012 des bâtiments

de l'usine Alstom, les matériaux de démolition ont été concassés et les gravats réutilisés comme remblai pour surélever le terrain naturel qui, en tant que tel était exposé à des risques d'inondation. L'évacuation de la terre polluée s'est faite par barges sur le canal. Un mode de transport plus écologique et économique que le camion. Une démarche identique d'économie circulaire a été appliquée sur le chantier du pont Babeuf, à Pierrefitte. Dans le cadre de l'aménagement de la Tangentielle nord, un pont routier tout gabarit a été créé pour remplacer le passage à niveau de la rue Étienne-Dolet. Une partie des remblais constituant la rampe sud est constituée de déblais valorisés sur place, évitant ainsi la mise en décharge du matériau existant et nombre de trajets de poids lourds.

### Quand déconstruction rime avec invention

L'association architecturale Bellastock donne une seconde vie aux briques provenant de la démolition des usines Babcock à La Courneuve, où s'implante la Banque de France. Dans le cadre d'un chantier école, 7 000 briques ont été triées depuis juillet à Stains dans le but de fabriquer l'arène de la Ferme des Possibles, où se tiendront des débats autour de l'agriculture urbaine. Toujours à Stains, Bellastock participe au projet de réhabilitation du Clos Saint-Lazare. Après la démolition de deux immeubles de logement, les membres de l'association proposeront de nouveaux aménagements publics à partir de matériaux provenant du site. Les blocs de béton récupérés serviront à créer des rues pavées s'inspirant des voies romaines mais aussi à concevoir du mobilier urbain – bancs et jardinières. Une démarche qui génère des économies d'énergie puisque le réemploi évite la production de nouveaux matériaux.

## Déchets d'arts, le recyclage a du bon

Lauréate en 2007 et 2014 de l'appel à projet Économie sociale et solidaire lancé par Plaine Commune, Déchets d'arts est une association ayant pour objectif de changer le regard sur les déchets via la création artistique. « Émerveiller pour éveiller, tel est le crédo de Déchets d'arts qui prône l'éco-responsabilité », précise sa directrice Océane Herrou. Mission n°1 : redonner vie aux détritons en collectant les matériaux abandonnés grâce à des partenaires locaux dont les médiathèques au sein desquelles l'association dispose de boîtes de récupération. L'association propose un panel d'activités « tout public » aux centres de loisirs et aux entreprises et organise, chaque mardi, des sessions dont Plastique pas toc où les participants transforment des sacs plastiques en accessoires de mode. En lien avec la COP21 et en partenariat avec Plaine Commune, l'association mène le projet « 2 degrés » qui donnera lieu à l'œuvre *Flower Power*, champ de coquelicots réalisé à partir de fonds de bouteilles en plastique rouge, et à la *Vitrine Bleue*, accumulation d'objets de consommation recouverts d'affiches publicitaires. Ces installations prendront place sur le parvis de la basilique de Saint-Denis pendant la COP21.

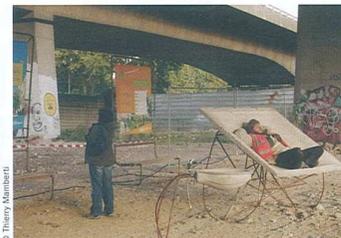
Déchets d'arts  
19 rue Jeumont,  
93210 La Plaine Saint-Denis  
Tél. 09 51 52 68 86  
www.dechetsdarts.com



© Mathilde Roubin

## Bellastock, détournement majeur

Depuis 2006, Bellastock, association d'architecture expérimentale, accompagne les collectifs engagés dans des projets de renouvellement urbain en favorisant les ressources locales, tant humaines que matérielles. « Le réemploi participe à la non-production de déchets, à l'économie des ressources naturelles, et fédère les acteurs locaux autour d'un sujet », explique Grégoire Saurel, l'un des architectes de Bellastock. Parmi ses nombreuses réalisations, l'association a conçu à partir de matériaux de récupération les stations de la navette fluviale qui navigue sur le canal pendant le festival de l'Ourcq. Au Clos Saint-Lazare à Stains, la scène et la buvette ont été créées à partir de volets récupérés sur un chantier dyonisien. Pour la Maison des Arts de L'Île-Saint-Denis, Bellastock a transformé les tôles de l'ancien transformateur électrique en mobilier. ACTLAB, le laboratoire du réemploi – qui reçoit le soutien financier de Plaine Commune et



© Thierry Mamberti

Plaine Commune Développement, aménagé au cœur du chantier du futur éco-quartier fluvial de L'Île-Saint-Denis, fait office de lieu de réunion et de fabrication.

**Bellastock**  
Tél. 01 53 38 50 76  
www.bellastock.com  
ACTLAB  
9 quai du Châtelier,  
93450 L'Île-Saint-Denis  
Ouverture : vendredi 10h-17h



## La petite reine prend les voitures de vitesse

Dans le cadre du Plan vélo, lancé en 2010, des itinéraires cyclables sont livrés aux usagers chaque année par Plaine Commune. L'objectif ? Un maillage de 220 km de voies destinées aux deux roues non motorisées reliant les 9 villes du territoire. Afin de créer ce réseau d'itinéraires structurants et continus, les grands axes ont déjà fait l'objet d'aménagements. Des travaux spécifiques (pistes cyclables, bandes et couloirs de bus), des zones de circulation apaisée (zone 30) sont réalisés dans ce sens. L'itinéraire nord-sud (Plaine-Stade de France/Pierrefitte) est quasiment achevé et compte 6,6 km de routes cyclables. Le parcours qui longe le canal et les berges de la Seine jusqu'à Épinay est en cours d'achèvement. Souhaitant prendre en compte les besoins des cyclistes, Plaine Commune collabore avec les associations du territoire qui sont regroupées au sein du collectif Plaine Cyclo. La petite reine gagne chaque mois du terrain auprès des habitants de Plaine Commune, comme en témoignent les déjà plus de 200 adhérents à la Maison du vélo, ouverte en juin à Saint-Denis.



© Mathilde Roubin